



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

G5 Sahel

Question au Gouvernement n° 424

Texte de la question

G5 SAHEL

M. le président. La parole est à Mme Martine Leguille-Balloy, pour le groupe La République en marche.

Mme Martine Leguille-Balloy. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, vendredi 8 décembre, le Conseil de sécurité de l'ONU – l'Organisation des Nations unies – a adopté à l'unanimité la résolution 2391, proposée par la France, demandant la conclusion dès que possible d'un accord technique entre l'ONU, l'Union européenne et les États du G5 Sahel, en vue de fournir, par l'intermédiaire de la MINUSMA – la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali –, un appui opérationnel et logistique spécial à la force conjointe des pays du G5 Sahel. Nous saluons ce vote car il s'agit d'une avancée et d'un appui politique clair aux pays de la région.

En effet, la première opération de contrôle des frontières, qui s'est achevée le 11 novembre dernier, a révélé des lacunes capacitaires. Plus encore, le budget de fonctionnement de la force conjointe, estimé à 423 millions d'euros, n'est pas encore financé, alors que se sont engagés à y participer les cinq États membres du G5 Sahel, la France, l'Union européenne et, plus récemment, les États-Unis.

Afin d'apporter une réponse claire à ces différents enjeux et surtout de permettre une mise en œuvre plus rapide de la force conjointe, le Président de la République organise aujourd'hui même une réunion au sommet du G5 Sahel. Elle sera suivie demain d'une réunion des bailleurs de fonds, visant à boucler le budget – auquel pourrait d'ailleurs participer l'Arabie Saoudite.

Alors que les groupes djihadistes ont enregistré des victoires militaires, notamment au Niger, il est urgent d'intervenir. Face à la dégradation continue de la situation sécuritaire dans la bande saharo-sahélienne, la France déploie activement ses efforts afin de permettre une meilleure prise en charge collective, par les pays concernés et la communauté internationale, des enjeux de sécurité, de développement et migratoires.

Monsieur le ministre, qu'en est-il de la mise en œuvre opérationnelle de la force du G5 Sahel ? Quelles seront les suites de la résolution ? Quel calendrier sera suivi ? Quels résultats pouvons-nous attendre des réunions d'aujourd'hui et de demain sur le G5 Sahel ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Fabien Di Filippo. Le renouveau, *ter* !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères.* Madame Leguille-Balloy, un événement important s'est produit en juillet dernier : les cinq chefs d'État de la Mauritanie, du Niger, du Mali, du Burkina

Faso et du Tchad ont décidé de constituer une force militaire commune, dotée d'un commandement commun, dont l'objectif est de protéger les frontières et de combattre tous les trafics. Il s'agit d'un saut qualitatif très important parce que c'est une étape dans la prise en compte par les Africains de leur propre sécurité.

Cette force, en cours de constitution, jouit évidemment du soutien de la force Barkhane et de celui de la MINUSMA. Il importait que la décision soit prise et qu'elle puisse bénéficier du soutien officiel des Nations unies – vous avez fait référence au Conseil de sécurité, qui l'a apporté récemment. Elle est donc également validée par les Nations unies.

Vous avez aussi indiqué qu'il faut faire en sorte que les financements nécessaires soient au rendez-vous. C'est la raison pour laquelle le Président de la République, ce matin, a réuni un sommet avec les cinq chefs d'État concernés, mais aussi la chancelière de la République fédérale d'Allemagne et d'autres chefs d'État, ainsi que des représentants de l'Arabie Saoudite, de l'Union européenne et de l'Union africaine. Cette mobilisation politique et financière a été un succès. Elle permettra de mobiliser 300 millions d'euros pour la mise en œuvre de la force conjointe, ce qui ne pourra que rassurer les acteurs du Sahel sur le soutien qui leur est apporté en vue de combattre le terrorisme.

C'est donc une étape essentielle, qui n'est pas encore achevée mais qui, je pense, avec la réunion des bailleurs, trouvera demain un achèvement heureux.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Leguille-Balloy](#)

Circonscription : Vendée (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 424

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 décembre 2017](#)